

Bulletin administratif du Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts. Année 1925. N° 2551 du 1er janvier 1923 à 2570 d'octobre, novembre et décembre 1925.

Numéro d'inventaire : 2008.03606 (1-22)

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Imprimerie Nationale (87, rue Vieille-du-Temple Paris 3e Paris)

Imprimeur : Imprimerie Nationale

Date de création : 1925

Collection : Bulletin administratif du Ministère de l'Instruction Publique ; 117-118

Description : Brochures en très mauvais état, non reliées.

Mesures : hauteur : 225 mm ; largeur : 145 mm

Notes : Année 1925. Fer de la République française. Année complète. (1) à (12) : premier semestre, numéros 2551 à 2562. (13) à (20) : deuxième semestre, numéros 2563 à 2570. (21) : table chronologique pour le premier semestre 1925. (22) : table analytique des matières contenus dans le tome CXVII (premier semestre 1925).

Mots-clés : Textes normatifs relatifs à l'enseignement en France (législation, débats, BO)

Filière : non précisée

Niveau : non précisée

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1141

Commentaire pagination : 723 (1er semestre), 418 (2ème semestre)

BULLETIN ADMINISTRATIF
DU MINISTÈRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES BEAUX-ARTS.

ANNÉE 1925. — N° 2568.

15 SEPTEMBRE 1925.

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE.

I. — ADMINISTRATION ET LÉGISLATION

INSTRUCTION PUBLIQUE.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

	Pages.
Décret du 4 août 1925 relatif à l'attribution des bourses d'agrégation dans les Facultés de droit.....	307
Circulaire du 12 septembre 1925 aux recteurs d'académie relative à l'application des dispositions du décret du 27 mai 1924 aux candidats à la licence ès sciences.....	308
Arrêté du 8 septembre 1925 fixant la date d'ouverture de la deuxième session de l'année 1925 de l'examen spécial aux étudiants étrangers.....	309
Décret du 3 septembre 1925 créant une chaire.....	309

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

Décret du 20 août 1925 relatif aux conditions d'admission à l'École normale supérieure de Sèvres et fixant le régime des études de ladite école.....	309
--	-----

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Circulaire du 6 août 1925 relative aux suppressions d'emploi d'instituteurs..	312
Circulaire du 8 septembre 1925 relative à la notation du mérite professionnel des instituteurs.....	313
Programme pour la session de 1926 du certificat d'aptitude au professorat des écoles normales et coefficients affectés à ces épreuves.....	314

1925 — N° 2568.

29

BULLETIN ADMINISTRATIF

DU MINISTÈRE

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET DES BEAUX-ARTS.

ANNÉE 1925. — N° 2569.

1^{er} OCTOBRE 1925.

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE.

I. — ADMINISTRATION ET Législation.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

	Pages.
Décret du 4 août 1925 fixant les conditions de nomination des agrégés dans les Facultés de pharmacie.....	339
Arrêté du 3 août 1925 fixant les conditions d'admission aux concours d'agrégation des Facultés de droit.....	340
Arrêté du 3 août 1925 modifiant les articles 4, 13 et 15 de l'arrêté du 14 mars 1924.....	341
Arrêté du 4 août 1925 fixant les conditions d'admission au concours d'agrégation des Facultés de pharmacie.....	344
Concours pour deux places d'agrégé des Facultés de médecine (section d'ophtalmologie).....	347
Arrêté du 17 septembre 1925 ouvrant un concours en vue de l'attribution de bourses aux candidats au titre de pharmacien.....	348
Arrêté ouvrant un concours en vue de l'attribution de bourses aux candidats au doctorat en médecine.....	350
Facultés et Écoles.....	351
École des langues orientales vivantes.....	352
École française d'Athènes.....	352

1925. — N° 2569.

24

PARTIE OFFICIELLE.

I. — ADMINISTRATION ET LÉGISLATION.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

*DÉCRET du 22 novembre 1925 modifiant le titre des préparateurs
des Facultés des sciences.*

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,

Vu l'arrêté du 25 janvier 1896;

Vu le décret du 27 janvier 1897;

Vu les décrets des 30 janvier 1919 et 15 septembre 1921;

Le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu,

DÉCRÈTE :

Les préparateurs titulaires des Facultés des sciences prennent désormais le titre d'assistants.

FACULTÉS ET ÉCOLES.

Facultés des lettres.

Paris. — La chaire de grammaire des langues classiques anciennes est transformée en chaire de géographie économique.

La chaire d'histoire politique des temps modernes et contemporains est transformée en chaire de littérature et civilisation modernes de la Grande-Bretagne. (Décret du 12 décembre 1925.)

